

Affectation du résultat

Rapporteur : Monsieur le Président

Détermination du résultat 2000.

	Montant en FF	Montant en €
FONCTIONNEMENT		
A. Résultat de fonctionnement 2000	4 327 442.84	659 714.41
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		
INVESTISSEMENT		
B. Solde d'exécution d'investissement 1999	652 653.60	99 496.40
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		
C. Solde d'exécution de fonctionnement 99 affecté	2 803 380.40	427 372.59
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		
D. Solde d'exécution d'investissement 2000	-4 619 295.88	-704 207.12
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		
E. Solde des restes à réaliser d'investissement 1999	-1 781 863.81	-271 643.39
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		
Besoin de financement (compte 001- dépenses)		
F. BESOIN DE FINANCEMENT D' INVESTISSEMENT (B+C+D+E)	-2 945 125.69	-448 981.52
G. REPRISE DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (A)	4 327 442.84	659 714.41
RESULTAT 2000 GLOBAL - EXCEDENT HORS REPORTS (A+B+C+D)	3 164 180.96	
AFFECTATION EN RESERVE A 100% (compte 1068 - recettes)	4 327 442.84	659 714.41
D'OU RECETTE SUPPLEMENTAIRE D'INVESTISSEMENT 2000 (G+F)	1 382 317.15	210 732.89
REPORTS COMPRIS		

Afin de couvrir le déficit d'investissement (1 163 261, 88 francs) apparaissant au compte administratif 2000, de financer les reports de dépenses 2000 sur 2001 en investissement, il est proposé d'affecter totalement l'excédent de fonctionnement en investissement (4 327 442,84 francs au compte 1068.01).

Outre la couverture des déficits d'investissement et reports en dépenses, cette affectation permet de dégager une recette supplémentaire en investissement de 1 382 317,15 francs.

Au budget primitif 2001, une estimation de ces résultats avait été intégrée, il s'agit de modifier ces inscriptions en conséquence.

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, se prononce favorablement sur cette proposition d'affectation de l'excédent de fonctionnement 2000 en recettes d'investissement au budget 2001.

Pour extrait conforme,

Le Président